

## **RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CENTRE « LIVE PADEL »**

### **Préambule**

Le présent règlement intérieur a pour objet de définir les règles applicables aux clients du centre LIVE PADEL, situé à 42 route de Bergheim, 67600 SELESTAT. Il vise à assurer la sécurité, le confort, et le bon déroulement des activités proposées par l'exploitant de LIVE PADEL, la SARL SÉLESTADIENNE DE PARTICIPATIONS, qui incluent la location de terrains de padel, la location de matériel de padel, et la consommation de boissons et d'encas sur place. En accédant aux installations de LIVE PADEL, tout client accepte sans réserve les dispositions du présent règlement.

### **Article 1 – Accès aux installations**

1.1. Les installations de LIVE PADEL sont accessibles aux clients ayant effectué une réservation ou un achat de produits/services via l'émission d'un digicode unique.

1.2. La réservation d'un terrain ou l'achat d'une prestation se fait depuis l'espace Livepadel sur le site [www.livepadel.fr](http://www.livepadel.fr) via l'application dédiée disponible sur les plateformes Android et iOS, sous réserve des disponibilités. Pour plus de précisions sur les modalités de réservations, se reporter aux conditions générales de vente disponibles sur le site internet ou écrire un email à contact@livepadel.fr

1.3. Toute personne accédant aux installations doit se conformer aux consignes indiquées lors de leur réservation et à celles ci-après énumérées.

1.4. Les clients doivent adopter un comportement respectueux envers les autres utilisateurs et le personnel de LIVE PADEL. Tout comportement violent, abusif ou non respectueux pourra entraîner une expulsion immédiate sans remboursement des sommes versées.

1.5 Les mineurs doivent être accompagnés et sous la surveillance d'un adulte en permanence.

1.6 Les animaux ne sont pas admis dans les installations, à l'exception des chiens guides d'aveugles.

### **Article 2 – Conditions de réservation**

2.1. La réservation d'un terrain de padel peut être effectuée uniquement en ligne. Les clients doivent respecter le créneau horaire choisi, l'heure de réservation ne pouvant pas être décalée en raison de créneaux fixes et des réservations suivantes.

2.2. L'annulation ou la modification d'une réservation doit être effectuée au moins 24 heures à l'avance pour pouvoir donner lieu à une remboursement. En cas de non-respect de ce délai, LIVE PADEL se réserve le droit de facturer la prestation.

2.3. Le paiement des réservations doit être effectué en ligne lors de la réservation. Les utilisateurs doivent libérer leur terrain immédiatement, dès la fin de leur séance programmée. Au-delà, le dépassement constaté par caméra sera facturé. Tout dépassement abusif ou répété pourra entraîner une exclusion temporaire ou définitive de l'utilisateur, sans aucun remboursement possible.

2.4. Les Clients peuvent également bénéficier des terrains et services offerts par Live padel pour des événements tels que des anniversaires, des tournois, des séminaires d'entreprise ou d'autres activités. Pour ces services, l'inscription se fait via le formulaire de contact disponible sur le Site ou l'application.

2.5 Si un tournoi est annulé par la société Live Padel, la somme versée sera remboursée en totalité au client. En cas d'annulation d'un tournoi par un joueur, un remboursement de l'acompte d'inscription sera effectué uniquement si l'annulation est effectuée au moins 4 jours avant le début du tournoi.

Si l'annulation survient moins de 4 jours avant le début du tournoi, un remboursement sera possible uniquement en cas de certificat médical pour une blessure ou une maladie de dernière minute de l'un des joueurs ou en cas de force majeure.

### **Article 3 – Règles d'utilisation des terrains**

3.1. Le port de vêtements de sport appropriés et de chaussures adaptées est obligatoire sur les terrains de padel. L'utilisation de chaussures non marquantes et propres est exigée. Le port d'un t-shirt est obligatoire, même en période de canicule.

3.2. Les joueurs sont tenus de respecter les règles du jeu et d'échanger dans un état d'esprit sportif et convivial en toutes circonstances.

3.3. Il est strictement interdit de fumer (y compris la cigarette électronique), de consommer de l'alcool ou des substances illicites dans l'enceinte du club. Il est également strictement interdit d'introduire des bouteilles de verre, des vélos, des trottinettes ou tout autre objet en inadéquation avec la pratique du padel. Toute manifestation bruyante étant de nature à gêner les autres est à éviter.

3.4. Les terrains doivent être laissés en bon état après utilisation. Tout matériel endommagé et objet d'une location doit être signalé immédiatement sur la borne lors de la location ou de son retour.

### **Article 4: règle d'utilisation des vestiaires et sanitaires**

Les vestiaires sont réservés aux seuls utilisateurs ayant payés pour une prestation sportive. L'accès est interdit à tout visiteur ou accompagnateur.

Le changement de vêtement doit s'effectuer dans les vestiaires réservés à chaque type d'utilisateur (homme, femme, personne à mobilité réduite) . Tout autre usage et tout comportement tendancieux contraire aux bonnes mœurs sont strictement interdits sous peine d'exclusion, voire de dépôt de plainte. Les lieux doivent être laissés propres et aucun détritus ne doit être laissé dans les vestiaires. Il est demandé aux utilisateurs de s'essuyer le corps et les pieds après usage des douches, l'exploitant déclinant toute responsabilité en cas de chute.

Il est demandé aux parents de ne pas laisser les enfants mineurs sans surveillance en cas d'utilisation des vestiaires.

Il est conseillé de ne jamais laisser d'objet de valeurs dans les vestiaires étant précisé que les vestiaires et les sanitaires ne font pas l'objet d'une vidéosurveillance.

#### **Article 5- Objets perdus**

En cas de perte ou de vol d'objet le centre LIVE PADEL décline toute responsabilité.

#### **Article 6 - Vente et location de matériel**

6.1. Le matériel de padel proposé à la vente et à la location (raquettes, balles, accessoires, etc) est disponible dans l'espace machine de LIVE PADEL.

6.2. Les achats et locations peuvent être effectués directement sur place. Tous les produits sont payables comptant.

6.3. En cas de défaut constaté sur un produit acheté, le client dispose d'un délai de 14 jours pour signaler le problème et demander un échange ou un remboursement, sous réserve des conditions de retour applicables à l'adresse contact@livepadel.fr.

#### **Article 7 – Restauration**

7.1. Un service de petite restauration est proposé sur place. Les clients sont invités à consommer les produits alimentaires dans les zones désignées à cet effet.

7.2. Il est interdit d'introduire des aliments ou des boissons venant de l'extérieur dans les installations de LIVE PADEL, sauf autorisation expresse de la direction.

7.3. Les clients sont tenus de respecter les consignes de propreté et de jeter leurs déchets dans les poubelles prévues à cet effet.

#### **Article 8 – Hygiène et sécurité**

8.1. LIVE PADEL met en place toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et l'hygiène des installations. Les clients sont tenus de respecter les consignes affichées et respecter le personnel en charge de l'entretien.

8.2. Toute personne présentant des signes d'une maladie contagieuse ou d'une blessure sérieuse peut se voir refuser l'accès aux installations pour des raisons de sécurité.

8.3. Les objets de valeur apportés par les clients sont sous leur responsabilité. LIVE PADEL décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration des effets personnels dans ses locaux.

### **Article 9 - Assurance et responsabilité**

9.1. LIVE PADEL décline toute responsabilité en cas d'accident ou de blessure résultant d'une utilisation non conforme des équipements ou d'une négligence de la part des clients.

9.2. La société exploitante du « Live Padel » se décharge de tout accident lié à la pratique du padel dans ses locaux et pendant les heures de jeu réservées, sauf acte ou omission professionnelle.

Chaque joueur doit s'assurer qu'il dispose d'une couverture adaptée pour la pratique du padel et se doit de faire vérifier auprès de son médecin qu'il est apte à la pratique du sport.

9.3. Chaque pratiquant est conscient des risques encourus, est responsable de ses faits et gestes, et doit exercer l'activité dans le respect des règles de jeu et du règlement « LIVE PADEL ».

Ainsi, les pratiquants renoncent à engager toutes poursuites à l'égard de la société exploitant le centre Live Padel.

9.4. En cas d'accident ou de malaise, les services de secours devront être immédiatement prévenus

(Pompiers téléphone au 18 et SAMU téléphone au 15).

9.5. En cas de dégradation volontaire ou accidentelle des installations ou du matériel de LIVE PADEL, le client responsable devra rembourser les frais de réparation ou de remplacement.

### **Article 10 – Données personnelles**

10.1. L'exploitant se réserve le droit de collecter les informations nominatives et les données personnelles vous concernant. Elles sont nécessaires à la gestion de votre réservation, ainsi qu'à l'amélioration des services et des informations que nous vous adressons.

Elles peuvent aussi être transmises aux sociétés qui contribuent à ces relations.

Ces informations et données sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires.

10.2. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifié par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations nominatives et aux données personnelles vous concernant, en adressant un mail à [contact@livepadel.fr](mailto:contact@livepadel.fr)

## **Article 11- Videosurveillance**

11.1. Le site est placé sous vidéosurveillance 24h/24 et 7j/7 pour assurer la sécurité des biens et des personnes.

11.2 Toute personne entrant sur le site accepte d'être filmée. Les images peuvent être consultées par l'équipe ou transmises aux autorités compétentes.

11.3.Ces données sont placées sous la Loi de protection des données personnelles et archivées durant 1 mois maximum, elles sont ensuite automatiquement effacées par le système de gestion informatique (Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés).

En cas de problème vous pouvez contacter la CNIL à [www.CNIL.fr/plaintes](http://www.CNIL.fr/plaintes), il faudra faire une demande à [contact@livepadel.fr](mailto:contact@livepadel.fr) pour toutes demandes d'accès aux vidéos.

## **Article 12 – Dispositions finales**

12.1. Le présent règlement intérieur est affiché dans les locaux de LIVE PADEL et est également disponible sur le site internet.

12.2. LIVE PADEL se réserve le droit de modifier le présent règlement à tout moment. Les modifications seront applicables immédiatement après leur publication.

12.3. Toute infraction au présent règlement peut entraîner l'exclusion temporaire ou définitive des installations de LIVE PADEL, sans remboursement des sommes versées.